

Décisions de l'Association Intercommunale Scolaire de Moudon – Lucens et Environs

EXTRAIT DE PV DE L'ASSEMBLEE DU 19 MAI 2022

Préavis No 03-2022 – Comptes 2021

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'AISMLE,

- dans sa séance du 19 mai 2022,
- vu le préavis du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission de gestion et des finances,
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour

décide :

- 1. d'approuver les comptes 2021 présentant un excédent de charges de CHF 6'005'605.00 à répartir entre les différentes communes;**
- 2. d'approuver les comptes 2021 présentant un excédent de charges de CHF 974'554.50 concernant les UAPE, à répartir entre les différentes communes.**

Préavis No 4-2022 – Demande de crédit supplémentaire au budget 2022 – Achat de mobilier scolaire

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'AISMLE,

- dans sa séance du 19 mai 2022,
- vu le préavis du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission désignée pour l'étude de cet objet,
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour

décide :

- 1. d'octroyer un crédit supplémentaire de CHF 33'000.00 au Comité de direction pour financer l'achat de mobilier pour une classe secondaire.**

Rapport de gestion 2021

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'AISMLE,

- dans sa séance du 19 mai 2022,
- vu le rapport du Comité de direction,
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

Approuve le rapport de gestion 2021

Au nom du Conseil intercommunal AISMLE

Georges-Alexandre Duc
Président



Anne-Marie Paccaud
Secrétaire

